



15ème FETE du RUISSEAU à METZ – VALLIERES

Samedi 26 et Dimanche 27 mai 2018

Organisée par l'Association Vallières en Fête - TI METZ Vol. 136 n° 21

VIDE-GRENIERS **DIMANCHE 27 MAI 2018 DE 6H A 18H**

Rue des Chauffourniers et Rue de l'Ecrevisse
Accueil des exposants de 5h30 à 7h00
Circulation interdite dans l'enceinte du vide greniers de 7h30 à 18h00

RENSEIGNEMENTS:

- Centre socio culturel de METZ VALLIERES – 90, rue de Vallières 57070 METZ tél. : 09 66 92 63 13
- Sur le site INTERNET : www.vallieres-en-fete.net

TARIFS :

- 4 € l'emplacement de 2 mètres pour les exposants habitants de Vallières
- 6 € l'emplacement de 2 mètres pour les exposants extérieurs à Vallières
- 18 € l'emplacement de 5 mètres pour les exposants avec un véhicule

Les exposants avec véhicule auront la possibilité de réserver un seul emplacement supplémentaire de 2 mètres adjacent à leur véhicule

Le Bulletin de réservation incluant l'attestation-inscription ci-dessous, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « Vallières en Fête » doit être adressé au Centre Socio Culturel, 90 route de Vallières 57070 METZ, avant le 5 mai 2018

- Si vous êtes riverains des rues Chauffourniers ou Ecrevisse veuillez déposer votre réservation avant le 15 mars 2018
- Les annulations après le 5 mai 2018 ne seront pas remboursées.

BULLETIN de RESERVATION

NOM :PRENOM.....

	Nombre d'emplacements	1 emplacement de 2 mètres adjacent supplémentaire	Total métrage
Sans Véhicule		mètres
Avec Véhicule		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> nonmètres

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS Personne physique

Organisateur : Association **VALLIERES EN FETE** , 26 rue des Marronniers 57070 METZ se déroulant le 27 mai 2018 à Metz Vallières

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.(Article R321-9du code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur demètres